

## Fiche Technique

# Participez à la préservation du bocage

### Planter une nouvelle haie

#### → Réglementation

Le code civil (articles L.671 et L.672) régit les distances légales de plantations vis-à-vis des limites de parcelle cadastrale :

- Pour une haie de moins de 2 m de haut à terme (arbustes), les plants doivent être à plus de 0,50 m de la limite de propriété ;
- Pour une haie de plus de 2 m de haut, les plants doivent être à plus de 2 m de la limite de propriété.

Ces distances peuvent être réduites en accord avec le propriétaire voisin (signature d'une convention) ou dans le cas d'une haie mitoyenne.

En bordure de voirie, la distance est définie par la limite du domaine public routier (espace non cadastré). En bordure des chemins ruraux, il n'y a pas de distance spécifique. Chaque commune pouvant avoir ses propres usages ou prescriptions, il est recommandé d'informer la mairie du projet de plantation.

#### → Emplacement idéal

Afin de maximiser ses fonctions, la haie peut être implantée de diverses façons :

- Perpendiculaire au vent dominant, pour jouer pleinement son rôle de brise-vent ;
- Perpendiculaire à la pente pour jouer son rôle de gestion des ruissellements, de l'érosion, de filtration des eaux ;
- Proche d'une haie existante, une prairie, une bande fauchée, un fossé, une mare, un bosquet pour jouer pleinement son rôle pour la biodiversité.

Parfois, un emplacement remplit l'ensemble de ces caractéristiques !

#### → Conception

Pour une haie fonctionnelle, il est conseillé de compter au minimum un arbuste par mètre linéaire. Pour un effet plus dense et naturel, les plants peuvent être plantés en quinconce et avec des espacements aléatoires. Pour une haie mixte arbuste/arbre, compter un arbre tous les 5 m à 15 m selon l'effet souhaité.

Pour assurer la réussite de la plantation, il est préférable de se procurer des plants adaptés aux conditions climatiques locales : les végétaux produits dans la région et la marque « végétal local » peuvent être un bon indicateur. Un maximum de diversité permet d'augmenter les chances de réussite, car si une espèce n'arrive pas à pousser, d'autres permettent de « combler » les trous laissés. Voici quelques espèces communément présentes dans nos haies :

Arbres		
Acer campestre	Populus nigra	Salix fragilis
Acer platanoides	Populus tremula	Tilia cordata
Acer pseudoplatanus	Prunus avium	Tilia platyphyllos
Alnus glutinosa	Quercus petraea	Ulmus minor

Carpinus betulus	Salix alba	
Malus sylvestris	Salix caprea	

Arbustes		
Amelanchier ovalis	Prunus spinosa	Sorbus aucuparia
Cornus mas	Ribes rubrum	Sorbus torminalis
Cornus sanguinea	Rosa arvensis/Rosa canina	Viburnum lantana
Corylus avellana	Salix aurita	Viburnum opulus
Crataegus monogina	Salix cinerea	
Euonymus europaeus	Salix eleagnos	
Rhamnus catharticus	Salix pupurea	
Frangula alnus	Salix triandra	
Ligustrum vulgare	Salix viminalis	
Lonicera xylosteum	Sambucus nigra	

Les plants en racines nues ou en godets, jeunes, reprennent souvent plus facilement et sont moins soumis au risque de sécheresse. De plus, ils s'implantent plus vite et rattraperont rapidement la taille des plants achetés plus gros. Pour les arbustes, une taille de 60 cm max. et de 120 cm pour les arbres est conseillées.

#### → Conseils de plantation

Idéalement entre novembre et mars.

*Préparation du sol* : Sur 1 m de large et 0,20 à 0,50 cm de profondeur, décompacter le sol et l'affiner. Toute l'herbe doit être éliminée, le sol doit être plan.

*Plantation* : Le trou de plantation doit être environ ½ à 1 fois plus grand que la motte ou les racines. Le plant doit être installé à la verticale, le collet au niveau du sol. Remplir le trou de terre ou d'un mélange terre-compost ou terre-terreau. Bien tasser. « Plomber » en arrosant copieusement.

*Paillage* : Le paillage permet au plant de garder l'humidité du sol, nourrit et limite la pousse d'adventices. L'idéal est un paillage organique, type paille/vieux foin/plaquettes/broyats de déchets vert/écorces. Prévoir 1 m<sup>2</sup> de paillage minimum autour de chaque plant, sur au moins 20 cm d'épaisseur.

*Protection* : Si la présence de chevreuils, lapins, ragondins, etc. est avérée sur le site de plantation, il est préférable de protéger les plants. Différents manchons de protection existent en plastique, papier kraft spécifique ou laine. Respecter les préconisations de pose du fabricant pour assurer leur efficacité.

*Tuteurs* : Si les plants sont petits, il n'est pas essentiel de les tuteurer. Cependant, la mise en place d'un jalon type piquet, échala, petit bambou permettra de les identifier rapidement pour le débroussaillage et le suivi de leur croissance.

### Entretien une jeune haie

Après la plantation, afin d'obtenir une haie saine et vigoureuse, une certaine attention est requise jusqu'à ce que les plants soient suffisamment développés (3 à 5 ans, ou supérieur à 1 m).

### → **L'arrosage**

Les périodes de sécheresses de printemps sont récurrentes. Il s'agit de vérifier si les plants ont besoin d'être arrosés en moyenne une fois par mois entre mai et septembre. Cette période peut être élargie en cas de sécheresse prolongée sur le printemps ou l'automne.

Si la terre est sèche sous le paillage, il est nécessaire d'arroser à raison d'environ 20 L par plants (2 à 3 arrosoirs).

### → **Suivi du paillage**

Le paillage permet à la haie de « s'installer », notamment au niveau du système racinaire. Il limite également la concurrence herbacée sur les plants. Il est nécessaire jusqu'au moment où les plants atteignent une hauteur d'environ 1 m, ou sur 3 ans minimum.

Il est nécessaire de conserver un paillage dense et épais d'environ 25 cm de hauteur non tassé.

### → **Désherbage**

Il s'agit de débroussailler autour des jeunes plants pour limiter la concurrence des espèces herbacées 1 à 2 fois par an au printemps et en été.

Le 1er hiver, il s'agit d'arracher les graminées ayant poussées sur le paillage au pied des plants.

### → **Suivi des protections**

Il s'agit de vérifier l'état des échelas ou piquet en bambou, les enfoncer à nouveau si nécessaire, de repositionner les gaines de protections pour que le plant ne soit pas blessé. Si la protection a tourné à cause d'un coup de vent, la gaine se rapproche fortement de l'arbre. Dans ce cas, la tourner d'1 quart de tour, pour retrouver de l'espace entre le plant et la gaine puis la fixer au moyen du troisième échelas.

Pour les arbres de haut jet retourner le sommet de la gaine (col roulé) pour que les plants ne se blessent pas.

### → **La taille**

La plupart des arbustes tolèrent un recépage (coupe de tous les rameaux quelques centimètres au-dessus du sol) 2 à 4 ans après leur plantation. Cela permet de leur donner un port plus dense, notamment si la haie a vocation à protéger du vent. Cette action n'est pas obligatoire, et varie selon les espèces plantées. De nombreux arbustes peuvent ensuite être recépés tous les 5 ans par exemple, si le souhait est de garder une haie « jeune » et vigoureuse.

Sur les arbres voués à devenir grands, la taille de formation permettra de guider l'arbre pour qu'il soit le plus adapté à son environnement et pour éviter les grosses interventions de taille sur l'avenir. Il s'agit de former l'arbre pour qu'il pousse à une hauteur suffisante (passage de tracteur par exemple), et pour supprimer ses défauts au fur et à mesure de la croissance.

Certains arbres tolèrent un recépage, de la même manière que les arbustes. Ils formeront ensuite une « cépée », soit un ensemble de plusieurs troncs, qui pourront de nouveaux être coupés dans les 5 à 15 ans à venir. Ce mode de gestion est particulièrement indiqué dans le cas où l'on souhaite une haie dense, et/ou pour la récolte de bois de chauffage.

Une taille « têtard » est aussi possible sur certaines essences. L'arbre sera alors coupé à hauteur voulu, avant ses 10 ans. Par la suite, tous les 2 ans, l'ensemble des rameaux seront supprimés toujours au même endroit pour former « la trogne ». A noter que ce type de taille demande un entretien régulier, et augmente les risques de casse de branche. Elle est adaptée pour la production de bois de chauffage et pour densifier la haie. Les blessures causées par les coupes successives formeront des habitats pour les insectes, chauves-souris, oiseaux, etc.

## Entretien une haie adulte

Une haie est un petit écosystème qui évolue, les arbres et arbustes grandissent, vieillissent, certains meurent et d'autres se multiplient. Pour remplir ses fonctions, la haie doit avoir une largeur d'environ 1,50 m. La haie tend à grandir, s'élargir puis se dégarnir à la base. L'entretien doit être adapté à la haie, à son âge et à sa vocation, l'idéal étant qu'il soit réalisé régulièrement.

Plusieurs types d'intervention sont envisageables :

- Contenir la haie dans sa largeur pour une raison de place, de passage d'engins, pour la maintenir dense (brise-vent) : élagage annuel vertical, entre le 15 septembre et le 15 mars, sur la hauteur voulue ;
- Sélection des arbres « d'avenir » et taille de formation pour les rendre le plus droit possible, supprimer les branches basses susceptibles de gêner, supprimer les « voisins » gênant la croissance, etc. ;
- Suppression d'une partie des arbres et arbustes morts ou dépérissant afin de faire des trouées, permettant la régénération spontanée ou la replantation ;
- Préserver la régénération spontanée ou replanter là où des regarnis sont nécessaires ;
- Entretien des cépées et têtards en coupant tous les brins régulièrement, tous les 8 ans environ ;
- Recépage des arbustes vieillissants pour les densifier.
- Etc.

Chaque type d'intervention doit être réalisée avec les outils adaptés (tronçonneuse, taille-haie, lamiers à couteaux ou à scie, barre-sécateur), l'important étant que ces outils soient propres et aiguisés pour réaliser des coupes franches, qui cicatriseront facilement et n'abîmeront pas l'arbre ou l'arbuste.

[https://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/07/guide\\_entretien\\_Promhaies\\_2013.pdf](https://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/07/guide_entretien_Promhaies_2013.pdf)

<https://missionhaies.wixsite.com/mission-haies/blank-c1a4e>